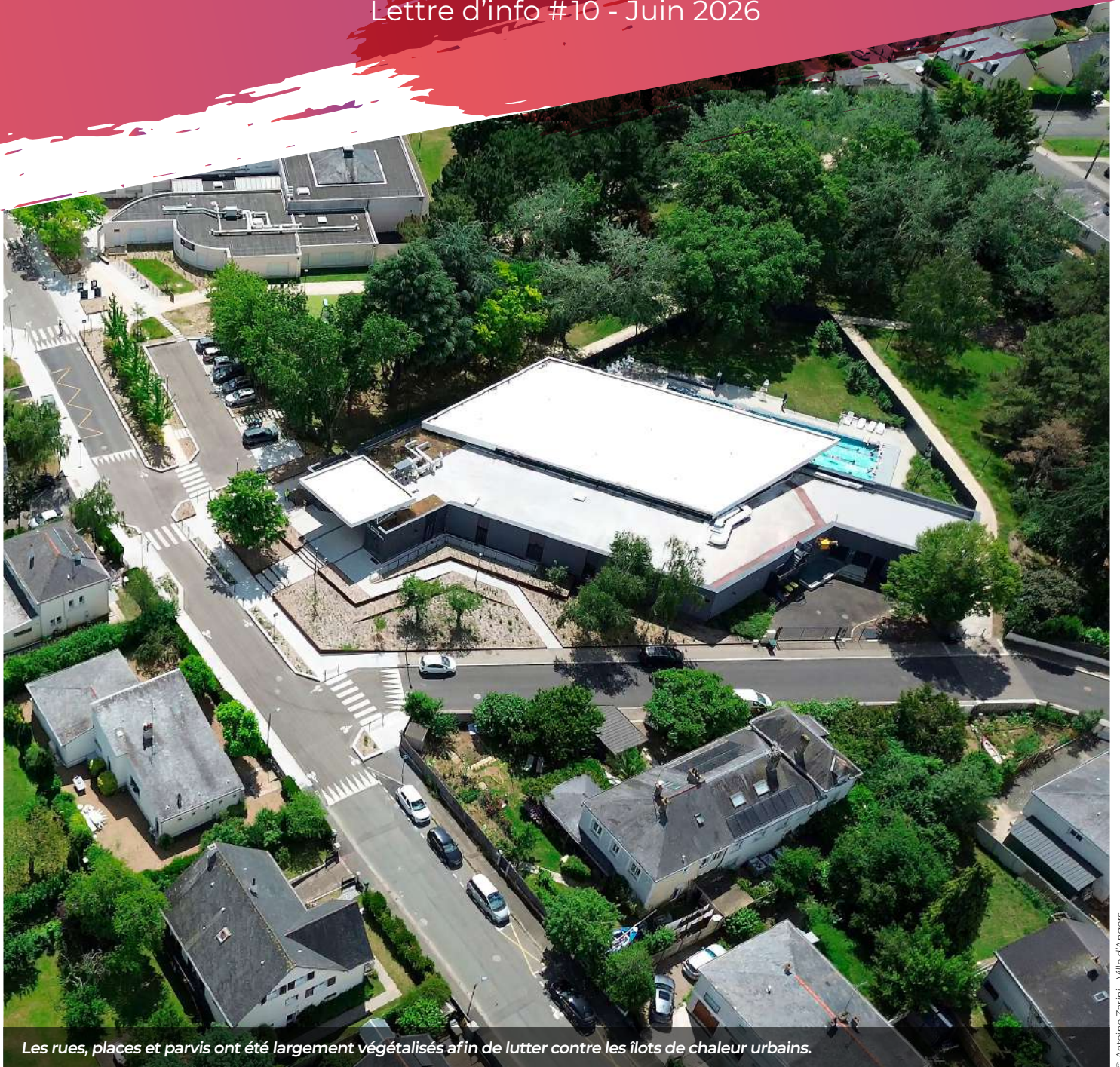


La rénovation verte du grand Belle-Beille

Lettre d'info #10 - Juin 2026



Les rues, places et parvis ont été largement végétalisés afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

© Antoine Zarini - Ville d'Angers

La métamorphose du secteur Tati

De l'ouverture de la piscine il y a un an, à la fin récente des travaux rue Eugénie-Mansion, en passant par l'aménagement de la place Marcel-Vigne, des parvis de la piscine et de la maison de quartier, le secteur Tati, dans son ensemble, est désormais plus accessible, confortable et convivial.



Un cœur de Tati résolument apaisé

En chantier depuis 2022, le secteur qui s'étend de la place Marcel-Vigne à la piscine est entièrement, ou presque, aménagé. Les rues, places et parvis rénovés permettent de relier les différents équipements et les espaces de vie du quartier, tout en apaisant les déplacements. Tour d'horizon des aménagements.



Des parvis aménagés devant la piscine et la maison de quartier Jacques-Tati, afin de rendre ces espaces d'accueil sécurisés, attractifs et conviviaux.



Des espaces publics végétalisés, avec une trentaine de nouveaux arbres et 26 % de surfaces désimperméabilisées.



Des déplacements à pied plus confortables, grâce à des carrefours donnant la priorité aux piétons, ainsi qu'à des trottoirs élargis à 1,40 m au minimum et au revêtement éclairci pour limiter l'effet « îlot de chaleur ».



Des déplacements à vélo sécurisés, à l'aide de nouveaux espaces de partage comme le chaudiou rue Eugénie-Mansion, et des stationnements plus nombreux, à l'image des quatre box couverts et autres arceaux installés dans le secteur.



Un stationnement sur l'espace public qui se maintient à l'issue des travaux (135 places aujourd'hui, contre 131 avant), notamment avec l'ouverture du nouveau parking de la piscine.



Lieux de passage, les parvis deviennent aussi des espaces de vie, végétalisés, apaisés et conviviaux.

© Albert - Ville d'Angers

La piscine sur le haut de la vague



La piscine, qui a ouvert le 15 juin 2025, comprend deux bassins et des espaces de détente.

La piscine de Belle-Beille trouve petit à petit son public. Elle présente en effet des atouts pour chaque saison, de son bassin nordique entre brume, rayons du soleil et eau à 28 °C l'hiver, à ses extérieurs entourés d'un parc arboré et équipés de transats et de brumisateurs l'été, en passant par les 96 créneaux réservés aux scolaires et les autres cours et animations destinés aux particuliers, étudiants et associations tout au long de l'année... Tant et si bien que pas moins de 33 000 entrées avaient été enregistrées les six premiers mois.

À moyen terme, l'ambition consistera à offrir plus de capacité d'accueil aux différents publics et à proposer des animations estivales, à l'image de la Fête de l'été, ce 27 juin, autour du thème de la Polynésie.



Quelques travaux restant à venir

- Finalisation de la **végétalisation** à l'automne.
- Élargissement des **cheminements** entre les parvis.
- Aménagement d'une **noue pour l'infiltration des eaux pluviales**.
- Réaménagement de la **rue Wresinski** en lien avec le projet de « Coulee verte ».
- Rénovation de la **résidence Angers Loire Habitat** l'an prochain.
- Poursuite des études sur la réhabilitation du **centre Tati**.

AGENDA

La plaine de la Lande au cœur de l'été

Depuis trois ans, cet espace vert, ludique et sportif s'affirme comme un lieu d'animation incontournable. En plus du city stade, des terrains de pétanque et autres aires de jeux, le site est également susceptible d'accueillir les manifestations des associations et acteurs du quartier.

Ce sera d'ailleurs le cas l'après-midi du **30 juin**, avec une déambulation dans le cadre de « Belle-Beille s'anime », ou encore le **5 septembre** à l'occasion de « La rentrée du grand quartier », organisée par les maisons de quartier de Belle-Beille et du Lac-de-Maine, avec la Ville d'Angers, pour présenter aux habitants les services et associations de proximité.

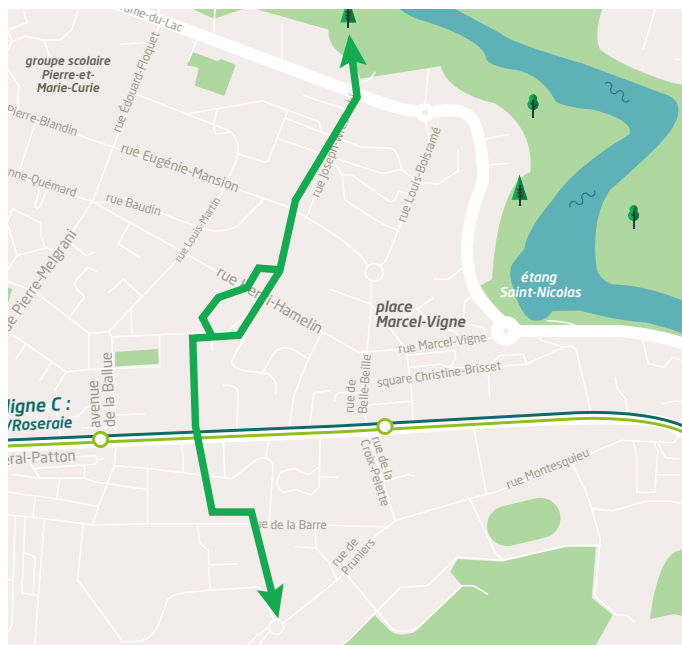
Pour les associations et acteurs du quartier intéressés à l'idée d'organiser un événement sur la plaine de la Lande, contacter le relais-mairie : **02 41 73 36 15**.

CONCERTATION

Donnez votre avis sur la future coulée verte !

Afin de poursuivre l'adaptation de Belle-Beille aux enjeux du changement climatique, une nouvelle lanière verte est en projet. Après celle du chemin du Petit-Bonheur dans l'ouest du quartier, qui sera d'ailleurs prolongé jusqu'à l'entrée des parcs Saint-Nicolas, la coulée verte sera réalisée, d'ici à 2031, dans l'est de Belle-Beille. Support de biodiversité, espace de fraîcheur, maillage aux circulations douces, elle cheminera des parcs Saint-Nicolas à la salle Claude-Chabrol, en passant par le secteur Champagny-Dauversière, le parc Jacques-Tati, le futur parvis de l'école Aldo-Ferraro et le petit bois rue de la Barre.

Une concertation avec les habitants, usagers et partenaires sera proposée en septembre-octobre, pour mieux définir les usages attendus, à travers des questionnaires, des déambulations et des ateliers.



Les options envisagées pour le tracé de la future coulée verte, dans l'est de Belle-Beille.

© Ville d'Angers



La fresque « De la couleur dans la ville », le long du gymnase, chemin du Petit-Bonheur, sera complétée en fin d'année.

PATRIMOINE

Des balades à la découverte du quartier

Afin d'embellir Belle-Beille et favoriser l'appropriation des nouveaux aménagements, le renouvellement urbain s'accompagne régulièrement de la réalisation de fresques. Des peintures murales, comme celle du chemin du Petit-Bonheur, qui sont à découvrir (ou redécouvrir) dans le cadre de deux déambulations gratuites, proposées par la Ville d'Angers.

La première balade, de deux heures et notamment en tramway, aura lieu le 1^{er} juillet à partir de 17h30, de la plaine de la Lande au centre-ville, en compagnie d'une médiatrice culturelle. À la rentrée, la seconde balade, d'une heure et à pied, sera exclusivement consacrée aux fresques du quartier et permettra de rencontrer les artistes.

À noter qu'une série de balades entre septembre et décembre est également en projet pour faire découvrir l'histoire et l'évolution de Belle-Beille, avec le service Angers Patrimoine de la Ville d'Angers. Des jeux et animations seront proposés à la maison de quartier et à la bibliothèque.

Inscriptions et informations : renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr - 06 13 13 99 59.

EN IMAGE

Les Belles Pailles ont fêté leurs trois ans d'activité

Depuis 2023, l'association des Belles Pailles a fait d'une parcelle de 1 400 m² avenue de Notre-Dame-du-Lac, créée dans le cadre du projet Cultivons notre terre, un incontournable jardin sur botes de paille, pédagogique, solidaire et ouvert à tous.

Courant avril, la Fête des paillettes a célébré ce troisième anniversaire, en attirant 500 visiteurs sous un soleil radieux. Au programme : exercice physique bêche à la main, musique, mini-poneys et autres pauses gourmandes autour de crêpes et boissons maison.

Plus d'informations : 07 44 41 42 16 - lesbellespailles@gmail.com (permanence sur site le samedi, de 10 h à 13 h).



Le jardin favorise la convivialité, l'échange et le partage.

© Ville d'Angers

Les habitants des Bois d'Angers emménagent



Les Bois d'Angers bénéficient d'une architecture innovante sur le plan écologique.

C'est à l'intersection de l'avenue de Notre-Dame-du-Lac et du boulevard Victor-Beaussier que les Bois d'Angers ont pris racine. L'immeuble en bois comprend 75 logements en accession à la propriété, dont 25 % à un prix abordable, tous étant par ailleurs adaptables au vieillissement et à la perte d'autonomie.

Arrivant petit à petit depuis mars, les nouveaux habitants ont rapidement été mis dans le bain. Mi-juin, à l'occasion d'un temps d'accueil, de découverte du quartier et de rencontre avec les riverains du secteur, ils ont pu « voisiner » et échanger sur le prolongement du chemin du Petit-Bonheur, de la rue Jeanne-Quémarid à l'entrée des parcs Saint-Nicolas, et sur le futur espace public qui jouxtera les Bois d'Angers d'ici à 2028.

Trois autres projets d'habitat à proximité

Livraison fin 2026

La résidence Enjoy
51 logements du T2 au T4, en accession à la propriété (dont 15 à prix maîtrisés)
Infos : 02 40 41 10 00
groupe-launay.com

Livraison fin 2027

Les maisons Bel'Via
29 maisons individuelles T4 et T5, en accession à la propriété et à prix maîtrisés
Infos : 02 85 52 40 61
contact@iceo-habitat.fr

Livraison début 2027

La résidence Wood Garden
46 logements du T2 au T4, en accession à la propriété (dont 11 à prix maîtrisés)
Infos : 08 05 25 88 05
greencityimmobilier.fr

À VOS CÔTÉS

La Maison du projet
Une équipe et un lieu pour vous informer, vous faire participer, recueillir vos avis et vos idées.
33, avenue de Notre-Dame-du-Lac - 02 41 19 53 70
angers.fr/nprubellebeille

Accueil :
mardi de 14h à 18h,
mercredi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h,
ou sur rendez-vous.

La médiatrice travaux
Annick Valeray pour vous informer et poser vos questions sur les chantiers du quartier :
06 35 38 27 15
renovation-urbaine.bellebeille@ville.angers.fr

Le référent cadre de vie
pour signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public :
06 65 36 41 69

ENVIRONNEMENT

Le tri prend ses quartiers

La propreté publique est un des enjeux forts du renouvellement urbain. Que ce soit à l'occasion de la construction de nouvelles résidences ou du réaménagement de rues, des points d'apport volontaire (PAV) sont installés. Pas moins de 91 conteneurs enterrés et aériens ont ainsi vu le jour à Belle-Beille depuis 2018, pour la collecte des emballages et papiers, des ordures ménagères et du verre. Un dispositif pour les résidences, qui cohabite avec la collecte par bac individuel pour les maisons. À noter qu'un projet d'amélioration esthétique et paysagère est en cours de réflexion pour les quatre conteneurs installés récemment rue Eugénie-Mansion, entre la maison de quartier et la bibliothèque.

Pour rappel, les déchèteries de la Baumette à Angers et du Lac-Bleu à Avrillé sont accessibles tous les jours pour les encombrants et autres cartons de déménagement.



Un point d'apport volontaire récemment installé à l'angle des rues Gaubert et Melgrani.

